



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Ministère de la Santé Publique, Telma Madagascar, main dans la main pour la promotion de la Couverture Santé Universelle**

Antananarivo, le jeudi 22 Février 2018

Un nouveau cap vient d'être franchi pour l'amélioration de la santé de la population malagasy. Le Ministère de la Santé Publique et l'Opérateur en Téléphonie mobile TELMA, a signé ce jour une convention de partenariat pour une collaboration à la mise en place de la Caisse Nationale de Solidarité Santé. La cérémonie de signature du partenariat s'est déroulée au Ministère de la Santé Publique à Ambohidahy en présence du Ministre de la Santé Publique, le Professeur Lalatiana Andriamanarivo, de l'Administrateur Directeur Général du Groupe Telma, Patrick-Pisal Hamida.

Ce partenariat entre le Ministère de la Santé Publique et l'Opérateur en téléphonie mobile porte sur la mise en œuvre des services à valeur ajoutée sur la Couverture Santé Universelle avec une contribution indolore dans la Caisse Nationale de Solidarité Santé. Elle vise la prise en charge de la population malgache afin de faire face aux diverses maladies liées à la santé publique. En effet, il est à noter que seul 8 % de la population dispose d'une couverture sanitaire basée sur les assurances et 41% des dépenses de santé proviennent des ménages. On constate également que la répartition inéquitable des dépenses totales de santé bénéficie au quintile le plus riche. L'objectif est de donner à chaque citoyen un accès à des services de santé de qualité avec la participation minimale et indolore de la population et ainsi faire adhérer les 25 millions de la population à Madagascar.

L'Etat Malagasy - à travers le Ministère de la Santé Publique- et ses partenaires techniques cherchent constamment les moyens les plus efficaces pour améliorer la qualité de soins de la population en matière de santé. Les services à valeur ajoutée, objet de cette convention, en font partie car c'est un moyen rapide et efficace pour la prise en charge efficiente de la santé de la population malagasy. Partenaires techniques et financiers du Ministère de la Santé, les opérateurs en téléphonie mobile apportent leurs pierres à l'édifice en intervenant dans la conception et la mise en place des services, la définition des populations cibles et l'établissement du planning de mise en œuvre avec le Ministère de la Santé Publique.

La sensibilisation est un des points-clés importants de lutte contre la maladie. En tant qu'opérateur dynamique, solidaire et engagé dans la promotion de la santé et du bien-être des communautés, Le Groupe Telma est fier de mettre son expertise au profit de la population malagasy à travers cette collaboration avec la Caisse Nationale de Solidarité Santé. Prévue pour une durée de 3ans, cette collaboration débutera par le service SMS.

Pour le Groupe Telma, contribuer à ce projet aux côtés du Ministère de la Santé Publique, afin d'atteindre ensemble les objectifs définis en matière de santé est un engagement

citoyen et responsable. En effet, s'inscrivant dans la continuité, Telma est déjà en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé Publique notamment dans la diffusion d'informations et conseils santé à toute la population. Ainsi, la vision demeure partagée de considérer comme priorité le bien-être de tous les Malagasy et de leur offrir tous les moyens et ressources nécessaires pour faciliter l'accès aux soins, aider à adopter des comportements sains et améliorer leurs santé. Avec près de 85% de la population couverte et les offres M'Ora accessibles à l'ensemble de la population, le Groupe Telma met à disposition toute sa technologie et son savoir-faire pour favoriser le meilleur accès aux soins pour tous.

Contact :

Roumana HASSANALY

032 05 160 50

[roumana.hassanaly@yahoo.com](mailto:roumana.hassanaly@yahoo.com)